

INSTITUTIONNEL

PRINCIPES DIRECTEURS
DE GESTION D'ACTIFS PMSL INC.
**EN MATIÈRE DE FACTEURS
ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX
ET DE GOUVERNANCE**

PLACEMENTS INSTITUTIONNELS SEULEMENT

 Placements mondiaux
Sun Life

Les politiques et procédures de Gestion d'actifs PMSL inc. régissant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) donnent une vue d'ensemble de l'approche de PMSL (philosophie, objectifs, mise en œuvre et gouvernance) en la matière. En tant que fiduciaire, PMSL s'efforce de toujours agir dans l'intérêt de ses Clients.

PMSL considère que les facteurs ESG peuvent avoir un impact important sur la performance financière des titres individuels. Une approche de gestion active et exhaustive devrait donc prendre en compte les facteurs ESG à toutes les étapes du processus de placement. Cela comprend l'analyse des titres et des secteurs d'activité, la constitution du portefeuille et la gestion du risque.

PMSL croit que les facteurs ESG doivent être intégrés dans chaque processus de placement individuel pour soutenir la création de valeur et la gestion du risque. À titre de signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, elle s'engage à appliquer les six principes suivants :

- Nous rendrons compte individuellement de nos activités et nos progrès dans l'application des Principes.
- Nous intégrerons les enjeux ESG dans nos processus d'analyse et de décision liés aux placements.
- Nous serons des investisseurs actifs et intégrerons les enjeux ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaire.
- Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de faire preuve de transparence concernant les questions ESG.
- Nous encouragerons l'adoption et la mise en œuvre des Principes dans l'industrie des placements.
- Nous travaillerons ensemble pour être plus efficaces dans l'application des Principes.

Principes directeurs sur la surveillance

Les Principes directeurs sur la surveillance des sous-conseillers de PMSL décrivent l'objectif et la portée des vérifications initiales ainsi que des procédures de surveillance continue dont les sous-conseillers font l'objet. L'évaluation initiale et le suivi des facteurs ESG effectués pour le Comité de surveillance des placements de PMSL et supervisés par celui-ci sont décrits plus en détail ci-dessous.

Procédure

Toute vérification initiale pour un mandat potentiel inclut une évaluation de l'intégration des facteurs ESG. Cette évaluation tient compte des objectifs de placement et de la proposition de valeur propres au mandat. Dans certains cas, il est possible que d'autres éléments du processus de placement soient étudiés, notamment :

- Évaluation globale du secteur d'activité
- Analyse détaillée des titres dans le contexte de l'horizon de placement prévu, de l'engagement et du vote par procuration
- Constitution du portefeuille, directives et contraintes officielles, discipline de vente, gestion du risque
- Surveillance, supervision et communication de l'information

Évolution et meilleures pratiques

Tous les mandats font l'objet d'une surveillance continue ainsi que de rapports et d'attestations périodiques par les tiers fournisseurs. S'il y a lieu, les attestations confirment les relevés de votes par procuration et les changements apportés aux politiques en matière de facteurs ESG.

PMSL peut utiliser des sources de données externes pour valider le profil ESG des fonds. Si le profil d'un fonds se détériore par rapport à celui de fonds semblables ou de ses indices de référence, ou par rapport à son propre historique, PMSL communiquera avec le sous-conseiller responsable.

PMSL peut aussi travailler avec les sous-conseillers pour améliorer l'efficacité de l'intégration des facteurs ESG.

Les politiques et procédures applicables aux fonds communs de placement de PMSL comprennent des directives et des contraintes officielles adaptées aux objectifs et à l'univers de placement de chaque fonds.

Les politiques et procédures sont spécifiques à chaque mandat. Elles sont représentatives de la nature des actifs sous-jacents et des risques inhérents à ces actifs. Elles sont revues et mises à jour périodiquement pour favoriser une gestion adéquate et constante des facteurs ESG.

Des vérifications sont faites régulièrement pour veiller au respect des directives applicables et, le cas échéant, les transgressions sont signalées.

Dans un souci de transparence envers les porteurs de parts, les documents réglementaires concernant les fonds communs de placement de PMSL peuvent inclure des déclarations supplémentaires sur les facteurs ESG, les contraintes de placement et/ou les méthodes de gestion du risque.

Ces documents réglementaires sont revus et modifiés régulièrement afin que l'information sur les facteurs ESG qui s'y trouve soit toujours pertinente.



Visitez le site Web pmslinstitutionnel.com

PLACEMENTS INSTITUTIONNELS SEULEMENT

Les renseignements contenus dans le présent article sont fournis à des fins informatives uniquement et ne doivent en aucun cas tenir lieu de conseils particuliers d'ordre financier, fiscal, juridique ou comptable ni en matière d'assurance ou de placement. Ils ne doivent pas être considérés comme une source d'information à cet égard et ne constituent pas une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières. Les points de vue exprimés sur des sociétés, des titres, des industries ou des secteurs de marché particuliers ne doivent pas être considérés comme une indication d'intention de négociation à l'égard de tout fonds commun de placement géré par Gestion d'actifs PMSL inc. Ces points de vue ne doivent pas être considérés comme des conseils en placement ni une recommandation d'achat ou de vente.

Notez que les énoncés prospectifs contenus dans le présent article sont de nature spéculative et il est déconseillé de s'y fier. Rien ne garantit que les événements envisagés auront lieu, ou qu'ils se dérouleront de la manière prévue. Veuillez obtenir l'avis d'un conseiller professionnel avant de prendre une décision en fonction des renseignements qui figurent dans le présent article.

Placements mondiaux Sun Life est le nom commercial de Gestion d'actifs PMSL inc., de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et de la Fiducie de la Financière Sun Life inc.

© Gestion d'actifs PMSL inc. et ses concédants de licence, 2020. Gestion d'actifs PMSL inc. est membre du groupe Sun Life. Tous droits réservés.



Placements mondiaux
Sun Life
INSTITUTIONNEL

10 ^{DÉJÀ} ans